

RANDO BALADES



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MALO :
Esplanade Saint-Vincent - 35400 SAINT-MALO
0 825 135 200 Service 0,15 € / min + prix appel

www.saint-malo-tourisme.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE CANCALE :
44 rue du Port - 35260 CANCALE
Tél. 02 99 89 63 72

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-COULOMB :
Place de l'Église - 35350 SAINT-COULOMB
Tél. 02 99 56 12 19

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-SULIAC :
5 place du Carrouge - 35430 SAINT-SULIAC
Tél. 02 99 58 39 15

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

Afin de préserver la qualité de notre environnement et favoriser la bonne entente entre riverains et promeneurs, merci de :

- Stationner sur les parkings à proximité des points de départ.
- Rester sur les chemins et sentiers balisés et ne pas pénétrer sur les propriétés privées.
- Emporter vos déchets ou utiliser les poubelles.
- Nous signaler tout problème rencontré sur les circuits (balisage, entretien...).

© C&I INDDIO Communication - Saint-Malo - Crédit photos : SMBMSM, CRTTB D. Guillaudeau

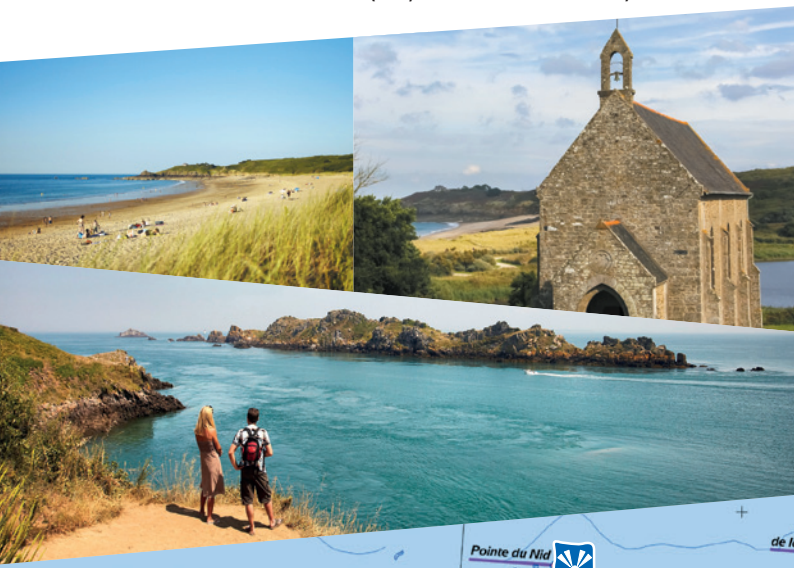
Plage Du Guesclin → Pointe du Grouin

SAINT-COULOMB
CANCALE



D Départ : Plage Du Guesclin

1 Rejoindre le sentier situé sur votre droite contournant la **Pointe du Nid** puis la Plage du Petit Port. Contourner la **Pointe des Daules** (ancien corps de garde de 18^e sur votre droite), puis descendre vers l'**Anse du Verger**. En contrebas, une allée parallèle à la route permet de rejoindre la **Chapelle du Verger** située à 200 mètres environ (19^e, nombreux ex-voto).



2 Longer le parking situé le long de la plage puis passer entre la dune et l'étang. Prendre le sentier à gauche pour rejoindre la plage. Le sentier rejoint la **Pointe de la Moulière** (ancienne cabane de douaniers du 18^e) puis descend vers la **plage du Saussaye**. Poursuivre le sentier vallonné vers la **Pointe du Grouin**.

3 Promontoire rocheux le plus avancé du département d'Ille et Vilaine, la Pointe du Grouin offre une vue remarquable sur la Baie du Mont-Saint-Michel. Au large de la pointe, la réserve ornithologique **l'Île des Landes** classée réserve naturelle en 1961, abrite la plus grande colonie de grands cormorans de Bretagne et compte plus de 1 000 couples de goélands.

